



## ADHESION et BON de COMMANDE GDSA 2022

A imprimer recto verso, compléter et retourner avec le règlement au Secrétariat avant le **15/01/2022**

### IMPORTANT !

**Ne rien retourner par informatique, nous attendons le document papier rempli avec le chèque !**

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Code postal :	
Ville :	
Téléphone fixe :	
Téléphone mobile :	
Email :	
Numéro de SIRET :	
NUMAGRIT :	
Nombre de ruches déclarées en 2020 :	
Nombre de ruches prévues en 2021 :	

Si vous n'avez plus de ruche définitivement ou si vous décidez de ne plus adhérer au GDSA, merci de nous retourner ce document en nous expliquant les raisons de votre non adhésion (vous pouvez aussi nous envoyer un email ou nous appeler).

### LIEUX DE RETRAIT DES MEDICAMENTS :

- Secrétariat GDSA Lentillac du Causse  
Du lundi au vendredi, 9h12h-14h16h
- Docteur Lebeau, vétérinaire à Gourdon.
- Assemblée Générale de printemps.
- Envoi postal, les frais d'expédition sont à votre charge.  
(une facture vous sera envoyée avant l'envoi postal)

- Uniquement pour les adhérents des Ruchers Ecoles :
  - \* Au rucher école de la Vinadie (Figeac)
  - \* Au rucher école de Boissor (Cahors)
  - \* Au rucher école de Gourdon

**Lieu de retrait choisi (un seul !)** : \_\_\_\_\_

### TRES IMPORTANT : RESPECTEZ VOTRE CHOIX.

Tout manquement au retrait prévu complique énormément la gestion des médicaments à remettre.  
Les dates de retrait seront fixées ultérieurement (cause COVID)

Si le retrait n'est pas effectué, ou en cas d'impossibilité (cause COVID), les médicaments vous seront envoyés par la Poste, à vos frais.

### LA COTISATION AU GDS ABEILLES :

Assistance en cas de difficultés, maladies sur vos ruches, vétérinaire conseil et TSA sectorisés.

Commande groupée pour médicaments avec AMM pour traiter contre le Varroa en toute légalité.

Représentation à la Chambre d'Agriculture, services vétérinaires, organismes régionaux, départementaux, nationaux.

Informations par le site / par email : problèmes sanitaires, conseils, recherches, techniques, etc.

**ADHESION ANNUELLE :****30,00 €**Votre adhésion vous donne droit à **2 traitements gratuits différents pour 5 ruches maximum.****ABONNEMENT à la Santé de l'Abeille (21,00 €) :**

€

**FRAIS DE CORRESPONDANCE :**

€

**En l'absence d'email** pour les envois de documents, merci d'ajouter 5 € de frais de correspondance.**EASY CHECK** (boitier de comptage des varroas offert par le GDSA) :

Marquer "1" si vous êtes nouvel adhérent ou si vous ne l'avez pas récupéré en 2021 ou avant.

Médicaments	Prix Unit.	Unités Gratuites	Unités payantes	Total
<b>APIBIOXAL</b> 1 sach. de 35gr pour 10 ruches	14,00 €	(1 maximum)		
<b>APIBIOXAL</b> 1 sach. de 175gr pour 50 ruches	53,00 €	NON Gratuits		
<b>APIBIOXAL</b> 1 sach. de 350gr pour 100 ruches	94,00 €	NON Gratuits		
<b>APIGUARD</b> 1 barquette (2 barquettes pour 1 ruche)	2,00 €	(10 maximum)		
<b>APILIFE-VAR</b> 1 sachet (2 sachets pour 1 ruche)	2,50 €	(10 maximum)		
<b>APISTAN</b> 1 paq. de 10 lanières pour 5 ruches	18,00 €	(1 maximum)		
<b>APITRAZ</b> 1 paq. 10 lanières pour 5 ruches	16,00 €	(1 maximum)		
<b>APIVAR</b> 1 paq. 10 lanières pour 5 ruches	17,00 €	(1 maximum)		
<b>MAQS</b> Seau de 4 bandes pour 2 ruches	12,50 €	(2 maximum)		
<b>MAQS</b> Seau de 20 bandes pour 10 ruches	47,00 €	NON Gratuits		
<b>OXYBEE</b> 1 flac. 1 litre, dégouttement 5ml, 20 à 30 r.	24,50 €	NON Gratuits		
<b>THYMOVAR</b> 2 x 5 plaquettes pour 3,3 ruches	17,50 €	(1 maximum)		
<b>VARROMED</b> 1 flacon de 555ml pour 5 ruches	16,00 €	(1 maximum)		

**TOTAL A REGLER :**

€

Merci de nous retourner le chèque du total à régler, comprenant adhésion et médicaments.

**IMPORTANT :** de la même manière que vous recyclez vos piles et tous les polluants, les lanières usagées doivent être récupérées et rendues quand vous récupérez vos médicaments pour destruction (certains vétérinaires les prennent et certains agriculteurs ont la capacité de destructions des polluants)

**En cas d'envoi postal, et vu qu'il nous est impossible de calculer à l'avance le prix d'envoi, (différents poids et volumes des produits), une facture de port vous sera adressée ultérieurement.**

**Date :**

GDSA

Michèle Fontaine

Mas de Rigal

46330 Lentillac du Causse

**Signature :**

Portable : 06 73 07 83 54

Email : secretariat-apicole@gdsa46.fr